



GUIDE SUR L'EUROPEAN ACCESSIBILITY ACT (EAA): TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR ET COMMENT VOUS PRÉPARER À SON ENTRÉE EN VIGUEUR



Tech
4access

inSuit
SUITABLE - INCLUSION

QU'EST-CE QUE L'EUROPEAN ACCESSIBILITY ACT (EAA)?

L'European Accessibility Act (EAA), également connue sous le nom de Loi Européenne sur l'Accessibilité, est l'appellation courante de la Directive de l'Union Européenne 2019/882. Cette réglementation a été conçue pour garantir que les produits et services numériques soient accessibles à toutes les personnes, y compris aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.



DIFFÉRENCE ENTRE LA DIRECTIVE UE 2016/2102 ET L'EAA

La Directive sur l'Accessibilité du Web (Directive UE 2016/2102) se concentre spécifiquement sur l'accessibilité des sites web et des applications mobiles des organismes publics. En revanche, l'EAA couvre un champ d'application plus large, incluant les produits et services disponibles dans l'Union Européenne, ce qui impacte significativement une grande partie du secteur privé.

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE ET DE CONFORMITÉ

L'EAA entrera en vigueur le 28 juin 2025, date à laquelle tous les États membres de l'Union Européenne devront se conformer aux exigences établies par la réglementation.

**2019**

(07/06/2019) Publication de l'EAA (Directive UE 2019/882) au Journal Officiel de l'Union Européenne.

**2023**

(10/03/2023) Publication en France de la Loi n° 2023-171 du 9 mars 2023, transposant la Directive (UE) 2019/882, à partir de l'article 16.

**2025**

(28/06/2025) Entrée en vigueur de l'EAA, impliquant son application aux nouveaux produits et services lancés après cette date.

**2027**

(28/06/2027) Communications d'urgence : les États membres peuvent, en option, reporter jusqu'à cette date l'entrée en vigueur de la Directive pour les appels d'urgence au 112.

**2030**

(28/06/2030) Application de l'EAA aux produits et services lancés avant le 28/06/2025.

**2045**

(27/06/2045) Tous les terminaux en libre-service devront être accessibles. Les terminaux non accessibles, existants avant le 28/06/2025, ne pourront être utilisés plus de 20 ans.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA RÉGLEMENTATION

L'EAA vise à garantir que toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, aient un accès équitable aux informations et aux communications, favorisant ainsi une société plus inclusive.



EAA: CHAMP D'APPLICATION

QUI EST
CONCERNÉ?

Les principaux
secteurs soumis à
cette
réglementation
sont:



Technologie et développement logiciel.



Commerce en ligne.



Services financiers.



Transport et voyages.



Organismes gouvernementaux.



Réponses aux communications d'urgence.



Réseaux sociaux.

EXCEPTIONS

- L'EAA exclut les "micro-entreprises", définies comme des entreprises ayant moins de 10 employés et un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 2 millions d'euros.

De plus, certains types de matériaux sont exemptés de la réglementation. Parmi les principales exemptions:



FICHIERS OFFICE

Formats de fichiers
bureautiques publiés avant
le 28 juin 2025.



CARTES EN LIGNE

Cartes en ligne, si les
informations essentielles
sont accessibles d'une autre
manière.



CONTENUS TIERS

Contenus de tiers qui ne sont
ni financés ni contrôlés par
des organisations
réglementées.



CONTENUS ARCHIVÉS

Contenus archivés qui ne
seront pas mis à jour après
juin 2025.

ACTIFS NUMÉRIQUES CONCERNÉS PAR L'EAA

L'EAA établit que tous les actifs numériques doivent être accessibles aux utilisateurs, y compris aux personnes en situation de handicap. Un "actif numérique" désigne toute ressource technologique permettant une interaction avec les utilisateurs.



L'EAA précise ce qui est considéré comme un actif numérique et impose aux organisations de réaliser un inventaire et une analyse détaillée afin de garantir que la conception, le développement et la maintenance de ces actifs respectent les normes d'accessibilité.



Sites web, plateformes en ligne et plateformes d'e-commerce.



Applications mobiles.



Plateformes de communication électronique.



Matériel avec interface numérique, comme les bornes libre-service.



Contenus multimédias.



Logiciels et systèmes d'exploitation.



Documents distribués électroniquement.

EXIGENCES D'ACCESSIBILITÉ ET SANCTIONS

La norme technique EN 301 549 établit les standards techniques nécessaires pour garantir l'accessibilité des produits et services numériques pour tous, y compris les utilisateurs ayant des handicaps visuels, auditifs, moteurs ou cognitifs. Cette norme intègre également les principes des Web Content Accessibility Guidelines (WCAG).

Voici quelques-unes des principales exigences:

SANCTIONS:

Chaque État membre définit ses propres sanctions lors de la transposition de la réglementation, ce qui entraîne des variations des amendes en cas de non-conformité dans les différents pays de l'UE.



Fournir des informations claires et accessibles sur les services.



Offrir des informations via plusieurs canaux pour garantir la compréhension.



Présenter les informations de manière simple et perceptible.



Adapter le contenu à des formats textuels alternatifs.



Utiliser des polices adaptées et un contraste suffisant pour améliorer la lisibilité.



Proposer des présentations alternatives du contenu lorsque cela est nécessaire.



Garantir que l'information numérique soit perceptible, utilisable, compréhensible et robuste.



Assurer l'accessibilité des sites web et applications mobiles.



Fournir des informations sur l'accessibilité et la compatibilité avec les technologies d'assistance.

FEUILLE DE ROUTE POUR LA CONFORMITÉ À L'EAA

Chez Tech4access, experts en conseil en accessibilité et ergonomie numérique, nous avons conçu le Service Intégré d'Accessibilité Numérique (SIA®), qui garantit la conformité à l'EAA grâce à la mise en œuvre de quatre phases distinctes:



FEUILLE DE ROUTE POUR LA CONFORMITÉ À L'EAA



PHASE 0: DÉVELOPPEMENT ACCESSIBLE

Nous proposons des services complets de développement accessible, incluant des audits, du conseil, des formations techniques, du développement front-end et des outils de vérification en temps réel, afin de garantir une accessibilité totale des sites web et applications dès leur phase de conception.



PHASE 1: CONSEIL INITIAL EN ACCESSIBILITÉ ET ALIGNEMENT LÉGAL

Nous offrons des services de conseil et d'audit pour évaluer l'accessibilité numérique, en identifiant les actifs numériques de l'entreprise, en réalisant des rapports détaillés et en apportant un soutien à la résolution des non-conformités.



PHASE 2: AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Nous développons un plan personnalisé d'amélioration de l'accessibilité numérique, en mettant en place un système de surveillance et de correction des erreurs. Nous proposons également des formations techniques avancées.



PHASE 3: CERTIFICATION DU NIVEAU AA D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Nous certifions conformément aux normes WCAG 2.2 Niveau AA et EN 301 549, avec des inspections certifiées réalisées par l'unité d'inspection indépendante d'Everycode, accréditée par l'ENAC, garantissant l'accessibilité des produits et services numériques.

AVANTAGES DE LA CONFORMITÉ À L'EAA

POUR LES ENTREPRISES:



Expansion du marché.



Innovation et amélioration des produits.



Conformité légale et réduction des risques.



Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

POUR LES CONSOMMATEURS:



Meilleure accessibilité.



Harmonisation des normes au sein de l'UE

TRANSPPOSITION DE LA NORME DANS LES PAYS MEMBRES

- L'EAA établit que les États membres de l'Union Européenne doivent transposer ses dispositions dans leur législation nationale avant juin 2022.

FRANCE

En France, la transposition de l'EAA a été mise en œuvre à travers la Loi n° 2023-171 du 9 mars 2023, à partir de l'article 16. Cette législation nationale intègre les dispositions de la Directive Européenne dans le cadre juridique français.





À PROPOS DE CE GUIDE

Ce guide a été élaboré par Tech4access en collaboration avec inSuit, en combinant l'expertise et les compétences techniques de leur équipe, leader dans les solutions d'accessibilité numérique et d'ergonomie web.

Chez Tech4access, nous avons développé le Service Intégré d'Accessibilité numérique (SIA®), garantissant la conformité avec l'EAA.

Nous nous concentrons sur l'adaptation et la mise à jour des actifs numériques de votre organisation, en mettant en œuvre un plan opérationnel qui intègre la culture de l'accessibilité dans toutes les opérations.

Cette approche, soutenue par nos spécialistes en accessibilité numérique, assure une mise en œuvre efficace et une conformité structurée aux exigences réglementaires, dans le respect des délais établis.

RÉFÉRENCES



Vous souhaitez vous assurer que votre organisation est conforme aux exigences de l'EAA? Contactez-nous, et l'un de nos consultants experts en accessibilité numérique vous fournira toutes les informations nécessaires.



inSuit

SUITABLE -INCLUSION

CONTACTEZ-NOUS



tech4access.com/fr/



(+34) 96 001 0158



info@tech4access.com